

Actualité > Grand Sud > Haute-Garonne > Toulouse

Un projet de supermarché coopératif

Publié le 18/02/2015 à 03:53, Mis à jour le 18/02/2015 à 08:02

Consommation

Inspiré du modèle de La Louve (Paris), un supermarché coopératif devrait voir le jour prochainement à Toulouse, le premier de ce genre. Un groupe Facebook «Le Louveteau», a été créé il y a un mois par Céline Laporte. Elle coordonne les opérations pour l'ouverture de ce supermarché dans la Ville rose. «Ce lundi nous avons fait notre première réunion de travail où nous étions seize au total, un bon début» explique-t-elle. Durant la réunion, deux sujets ont été principalement abordés : le nom du futur supermarché, et la charte qui définira de quoi est composé le magasin et comment. «On veut que ce supermarché soit un lieu de vie, certains ont proposé l'idée d'une garderie, d'autres d'un coin de restauration notamment». Mais ce ne sont pour le moment que des idées, rien n'est encore décidé, «c'est trop tôt». Céline Laporte tient à préciser que «toutes les décisions sont prises en commun, il n'y a pas de supérieurs. Un membre est égal à une voix».

Des groupes de travail ont également été établis afin de segmenter les tâches pour la recherche d'un local, le juridique, la comptabilité et gestion, ou encore le groupement d'achat. La prochaine réunion de travail aura lieu samedi 21 février à l'espace CWT au 156, route de Seysses de Toulouse à 10 h 30.

Trois heures de travail par mois

Ce supermarché proposera des prix plus abordables que dans n'importe quelle autre enseigne grâce à «la mutualisation des achats pour permettre aux adhérents du projet de bénéficier des tarifs de gros». Un engagement qui sera appliqué tout en «valorisant au maximum les produits bio et locaux». Mais il y aura une gamme de produits complète. «Le but est que l'on puisse faire toutes les courses dans un seul et même endroit».

Mais pour accéder au supermarché coopératif et profiter de ses tarifs avantageux, «il faudra régler une adhésion». L'équipe de Toulouse ne sait pas encore sous quelle forme se présentera cette adhésion, mais souhaite s'inspirer du modèle du supermarché de Paris, La Louve. «Il s'agit d'une SAS coopérative où les adhérents doivent acheter minimum dix parts de la société sachant que chaque part coûte 10 € l'unité, ce qui fait une adhésion à 100 €». Cette formalité se précisera au fil des réunions de travail, qui auront lieu tous les quinze jours. Devenu adhérent, chaque membre devra participer à la vie du supermarché au minimum trois heures par mois sans aucune rémunération en retour, mais en contrepartie des prix avantageux du supermarché.

Pierrick Merlet